

Promouvoir le mieux-être, préserver la santé



**Un plan d'action provincial pour les aînés, les
personnes qui approchent de la retraite et les aidants
de l'Île-du-Prince-Édouard**



2018

Promouvoir le mieux-être, préserver la santé

Mot des ministres

4

Introduction

6

Processus d'élaboration du plan d'action

8

Notions directrices



10

14



Commentaires des participants

Les **énoncés de vision et de mission** reflètent l'apport des intervenants clés qui ont pris part à l'élaboration du plan d'action, y compris des aînés, des personnes qui approchent de la retraite et des aidants de l'Île.



16



Grandes priorités

17

Conseil de mise en œuvre

Veiller à la concrétisation de la **vision** et des **mesures** établies dans le plan d'action.



22

24



Conclusion

Promouvoir le mieux-être et préserver la santé de tous les Insulaires.

Un plan d'action provincial pour les aînés, les personnes qui approchent de la retraite et les aidants de l'Île-du-Prince-Édouard

Promouvoir le mieux-être, préserver la santé est le tout premier plan d'action provincial pour les aînés (65 ans et plus), les personnes qui approchent de la retraite (de 55 à 64 ans) et les aidants de l'Île-du-Prince-Édouard.



Promouvoir le mieux-être, préserver la santé

Faire le bilan, puis établir ce qui reste à faire.

Mot des ministres

Promouvoir le mieux-être, préserver la santé est le tout premier plan d'action provincial pour les aînés, les personnes qui approchent de la retraite et les aidants.

L'Île-du-Prince-Édouard n'a jamais compté autant d'aînés, et le gouvernement souhaite s'adapter aux changements démographiques. Les aînés représentent aujourd'hui 19,4 % de la population provinciale; ils seront environ 25 % en 2025, et la croissance ne s'arrêtera pas là.

Promouvoir le mieux-être, préserver la santé est le tout premier plan d'action provincial pour les aînés, les personnes qui approchent de la retraite et les aidants de l'Île-du-Prince-Édouard. Il a été conçu de sorte à améliorer la vie des Insulaires et à soutenir l'amélioration et la viabilité du système de santé et de mieux-être dans son ensemble.

Les secteurs prioritaires établis dans le plan d'action misent sur nos forces



Les secteurs prioritaires établis dans le plan d'action misent sur nos forces et les partenariats existants.



Ministre de la Santé et du Mieux-être
Robert Mitchell



Ministre des Services à la famille et à la personne
Tina Mundy

et les partenariats existants. Ils orientent les efforts déployés pour augmenter les capacités du système en s'appuyant sur l'innovation et pour élargir les services afin de mieux répondre aux besoins individuels, et agissent sur les déterminants sociaux de la santé par l'intermédiaire de projets communautaires et gouvernementaux. On obtiendra ainsi un continuum de programmes et de services amélioré qui répondra plus efficacement aux besoins actuels et à venir des aînés insulaires.

Nous souhaitons souligner le travail et le leadership du comité-conseil dans l'élaboration du plan d'action. De même, nous remercions les quelque 250 personnes qui ont contribué à ce cadre stratégique, y compris au sein du réseau consultatif, composé d'aînés, de personnes qui

approchent de la retraite et d'aidants qui ont généreusement donné de leur temps, ainsi que de représentants gouvernementaux et des secteurs privé et sans but lucratif. Toutes les personnes qui ont pris part à l'élaboration du plan d'action ont fourni une rétroaction précieuse sur les futures orientations en santé et mieux-être des aînés à l'Île-du-Prince-Édouard.

Pour aller de l'avant, nous devons avant tout faire le bilan, puis établir ce qui reste à faire. Le présent plan d'action le montre clairement : l'Île-du-Prince-Édouard a déjà de bons services pour les aînés. Cela dit, il reste encore beaucoup à faire pour favoriser leur santé et leur mieux-être, et répondre aux besoins d'une population croissante et vieillissante.

Nous avons tous un rôle à jouer et, ensemble, nous pouvons changer les choses.



Promouvoir le mieux-être, préserver la santé

INTRODUCTION

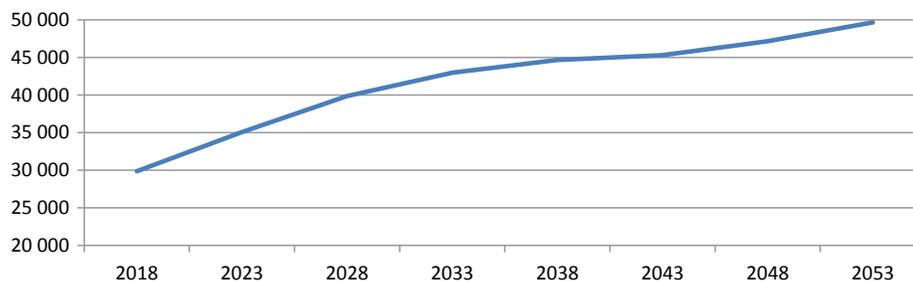
Promouvoir le MIEUX-ÊTRE, préserver la SANTÉ

Toute politique ou pratique qui est profitable aux aînés l'est également au reste de la population. Petits et grands ont intérêt à ce que les aînés se sentent bien et soient en santé.

Les Insulaires vivent en moyenne plus longtemps, ce qui fait que les aînés, c'est-à-dire les personnes de 65 ans et plus, sont de plus en plus nombreux au sein de la population. En 2016, ils constituaient quelque 19,4 % de la population insulaire, soit 28 092 personnes.

Ce pourcentage est plus élevé que la moyenne canadienne, qui est de 16,5 %, et on s'attend à ce qu'il augmente à court terme. Les aînés ont une grande incidence sociale; il faut donc prêter une attention particulière à leur santé et à leur mieux-être.

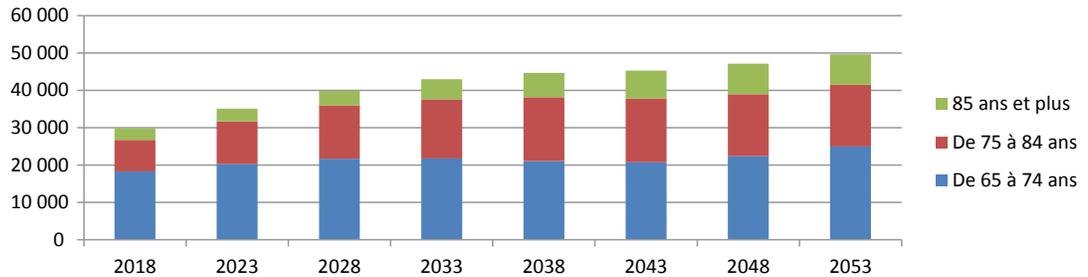
Projections démographiques pour l'Île-du-Prince-Édouard Insulaires de 65 ans et plus



Projections démographiques 2018-2053 pour l'Île-du-Prince-Édouard – Insulaires de 65 ans et plus
Projections du Bureau de la statistique de l'Î.-P.-É., février 2018



Projections démographiques 2018-2053 pour l'Île-du-Prince-Édouard



Projections démographiques 2018-2053 pour l'Île-du-Prince-Édouard – Aînés (de 65 à 74 ans, de 75 à 84 ans et 85 ans et plus)

Projections du Bureau de la statistique de l'Î.-P.-É., février 2018

Le ministère de la Santé et du Mieux-être, en collaboration avec le ministère des Services à la famille et à la personne, a conçu *Un plan d'action provincial pour les aînés, les personnes qui approchent de la retraite et les aidants de l'Île-du-Prince-Édouard* en consultant exhaustivement les aînés insulaires et d'autres intervenants. Ce plan offre la vision d'un avenir en santé, établit une mission pour encadrer les politiques, les programmes et les services, et détaille un plan d'action triennal qui vise des progrès concrets dans la promotion du mieux-être et le maintien de la santé des aînés insulaires.

Le plan d'action fournit un cadre afin de mieux répondre aux besoins de la population vieillissante, et ce, de façon viable.



Les secteurs prioritaires établis dans le plan d'action misent sur nos forces et les partenariats existants.

Processus d'élaboration

Plan d'action

Un plan d'action provincial pour les aînés, les personnes qui approchent de la retraite et les aidants de l'Île-du-Prince-Édouard est le fruit de consultations et de recherches poussées, et le reflet du point de vue de plus de 250 Insulaires. Il s'agit d'un plan d'action pour les aînés, par les aînés.

Le processus employé pour concevoir ce plan d'action visait à fournir une feuille de route pour améliorer la santé et le mieux-être dans les limites des mesures et résultats possibles.

Le processus faisait appel aux approches suivantes :

- Examen de la littérature sur les « pratiques exemplaires »
- Encadrement par des spécialistes reconnus en gérontologie
- Consultations et groupes de discussion composés de groupes d'intervenants diversifiés
- Création d'un comité-conseil
- Création d'un réseau consultatif et séances d'information avec animateur
- Participation à des activités de recherche auprès d'aînés, de personnes qui approchent de la retraite et d'aidants dans toute l'Île-du-Prince-Édouard





Le comité-conseil était composé de représentants du ministère de la Santé et du Mieux-être et du ministère des Services à la famille et à la personne, ainsi que d'un représentant des aînés issu de la collectivité afin d'obtenir un large éventail d'expériences. Ces personnes devaient concevoir et superviser un processus d'élaboration efficace du plan d'action, puis rédiger le plan d'action d'après les renseignements recueillis.

Le réseau consultatif était composé d'aînés (65 ans et plus), de personnes qui approchent de la retraite (de 55 à 64 ans) et d'aidants, ainsi que de représentants de six « groupes de soins », dont les services de santé mentale et de traitement de la toxicomanie, les soins de longue durée, les soins à domicile et en milieu communautaire, les soins primaires, les soins de courte durée et d'urgence, et les soins palliatifs. Chaque groupe comptait de sept à dix membres.

Les aînés, les personnes qui approchent de la retraite et les aidants ont eu recours à la méthode PhotoVoice pour faire connaître leur expérience. Les groupes de soins ont quant à eux effectué une analyse des forces, opportunités, aspirations et résultats (analyse SOAR – Strengths, Opportunities, Aspirations, Results), ainsi qu'une analyse des intervenants.

Plus de 25 groupes d'intervenants ont été consultés, dont la Société Alzheimer du Canada, la Société de l'arthrite, la Mi'kmaq Confederacy of PEI, les comités de consultation communautaire sur la santé, la PEI Senior Citizens' Federation Inc., le Conseil des personnes handicapées de l'Île-du-Prince-Édouard, la communauté francophone et le Secrétariat aux aînés.

Notions DIRECTRICES

Les notions suivantes ont orienté l'élaboration du plan d'action :

1. **Déterminants sociaux de la santé**
2. **Approches en amont de la santé et du mieux-être**
3. **Collectivités amies des aînés**
4. **Changement progressif visant la transformation**

Photovoice

Photovoice est un type de recherche participative fondée sur des photos prises par les participants pour décrire leur réalité et un groupe de discussion sur les photos pour cerner les lacunes possibles ou les besoins à venir. On a employé cette méthode pour étayer le processus d'élaboration du plan d'action.

Analyse SOAR

L'analyse SOAR a permis de comprendre l'état des services de santé et de mieux-être à l'Île-du-Prince-Édouard; c'était une occasion pour les groupes de développer leur vision des services de santé et de mieux-être et d'avoir une tribune où discuter des façons de concrétiser leur vision.



Promouvoir le mieux-être, préserver la santé

Notion directrice n° 1

Déterminants **SOCIAUX** de la santé

Les déterminants sociaux de la santé font référence aux facteurs sociaux qui influent sur la santé et le mieux-être des personnes et de la société.

Voici des exemples de déterminants sociaux de la santé :

- Revenu et statut social
- Réseaux de soutien social
- Éducation et alphabétisation
- Conditions d'emploi
- Environnement social
- Milieu physique
- Pratiques personnelles en santé et facultés d'adaptation
- Développement sain des enfants
- Biologie et patrimoine génétique
- Soins de santé
- Sexe
- Culture

« On comprend maintenant que la santé d'une population est influencée essentiellement par des facteurs socioéconomiques qui définissent les conditions dans lesquelles cette dernière vit, apprend, travaille et se divertit. Selon de récentes estimations, les résultats en santé dépendent de facteurs socioéconomiques dans une proportion de 50 %, tandis que les soins de santé, le patrimoine génétique et l'environnement physique ont un apport de 25, 15 et 10 %. »
(La santé pour tous les Insulaires, 2016)

Le gradient social

Le gradient social illustre l'influence majeure des déterminants sociaux de la santé sur la santé et le mieux-être de chacun.



Source: *Making Partners: Intersectoral Action for Health 1988 Proceedings and outcome of a WHO Joint Working Group on Intersectoral Action for Health, Pays-Bas.*

Qu'est-ce qui fait que les Canadiens et Canadiennes sont en bonne santé ou pas?

« La réponse de la société à cette question a évolué au fil du temps. Pendant de nombreuses années, on a cru que la santé était déterminée par l'accès à un système de soins de santé solide qui met à la disposition de ses malades hôpitaux, fournisseurs de soins de santé et médicaments. Toutefois, depuis les années 1970, on s'entend de plus en plus pour dire que le système de santé ne joue qu'un rôle mineur dans l'amélioration de la santé d'une population. »

(La santé pour tous les Insulaires, 2016)



Notion directrice n° 2

Approches EN AMONT de la santé et du mieux-être

Les systèmes de santé mettent habituellement l'accent sur les « interventions en aval » : ils réagissent à la maladie plutôt que de promouvoir la santé et le mieux-être individuels et collectifs.

Les approches en amont de la santé et du mieux-être influent sur les déterminants sociaux de la santé. Elles délaissent l'approche biomédicale des soins de santé, qui a tendance à porter sur la personne et son corps, pour s'intéresser davantage aux facteurs, soit aux conditions sociales ou aux causes fondamentales, qui favorisent la santé et préviennent les maladies.



En plus d'améliorer les formes plus traditionnelles de soins (comme les soins hospitaliers et de longue durée), le plan d'action vise à recentrer la santé et le mieux-être sur les interventions en amont.

La métaphore du travail en amont

« Mon ami m'a raconté comment un médecin a un jour tenté d'expliquer le dilemme au cœur de la médecine moderne : "Vous savez, j'ai parfois l'impression d'être sur le bord d'une rivière au courant impétueux, où j'entends crier un homme qui se noie. Je saute à l'eau, je prends l'homme dans mes bras, je le traîne sur le rivage et je commence la réanimation. Juste comme

il arrive à respirer seul, il y en a un autre qui appelle à l'aide. Je ressaute à l'eau, me rends à lui, le traîne sur le rivage, commence la réanimation et, juste comme il se remet à respirer, un autre appelle lui aussi à l'aide. Je retourne dans la rivière, me rends à lui, le traîne, le réanime, et dès qu'il

respire, un autre appel à l'aide se fait entendre. Encore et toujours... le cycle est sans fin. Vous savez, pendant que je saute à l'eau, que je traîne ces personnes sur le rivage et que je les réanime, je n'ai pas le temps de voir qui les pousse tous à l'eau en amont." » (D'après McKinlay, 1997, p. 519 et 520).

« Le système de santé est responsable de seulement 25 % des résultats en santé... Le milieu socioéconomique est le déterminant de la santé le plus influent de tous. » (D'après Dutton et al., 2018, p. E66).



Promouvoir le mieux-être, préserver la santé

Notion directrice n° 3

Collectivités AMIES DES AÎNÉS

La notion de collectivités amies des aînés intègre les optiques de l'âge et de l'inclusion dans l'élaboration des politiques et pratiques. Le but est de promouvoir la santé et le mieux-être tout en favorisant l'inclusion et les contacts sociaux. Quand les politiques et pratiques sont conçues ainsi, elles appuient les efforts de promotion du mieux-être et de maintien de la santé.

Cette photo, prise par une personne qui approche de la retraite, illustre un système de santé complexe, fragmenté et déroutant dans lequel il est difficile de s'orienter. Elle met en évidence la nécessité d'adapter le système de santé et de mieux-être aux aînés.



« Au sein d'une collectivité amie des aînés, les politiques, les structures et les services liés à l'environnement physique et social sont conçus de façon à permettre aux personnes âgées de "vieillir activement", soit de vivre en sécurité, de bénéficier d'une bonne santé et de continuer à participer pleinement à la société. Par exemple, les modes de transport publics et privés sont accessibles, les rues et les immeubles sont sécuritaires et les aînés peuvent participer aux activités communautaires, culturelles, éducatives et volontaires. » (Agence de la santé publique du Canada, 2011)

Beaucoup des aînés, des personnes qui approchent de la retraite et des aidants qui ont participé à l'élaboration du plan d'action ont insisté sur la nécessité de rééquilibrer le système de santé et de mieux-être afin de promouvoir une société amie des aînés qui favorise le vieillissement chez soi. L'image ci-dessous vient d'un de ces aînés et illustre le besoin d'une société amie des aînés :

« La majorité des aînés préféreraient rester chez eux, mais pourraient éventuellement avoir besoin de soins... Les foyers ne sont pas une solution viable; il faut plutôt augmenter l'accès aux soins à domicile autant que possible... Les soins à domicile peuvent comprendre différentes catégories de soins, des plus simples aux plus poussés. Cela exige une planification et une formation précises et devrait commencer dès maintenant, puisque les besoins ne cessent de croître. »





Notion directrice n° 4

Changement **PROGRESSIF**

visant la transformation

Le changement progressif visant la transformation modifie ce que nous faisons et notre façon de le faire. Il s'agit de changements à l'échelle de l'organisation, ce qui nécessite de changer les processus, les politiques et les pratiques organisationnels sous-jacents.

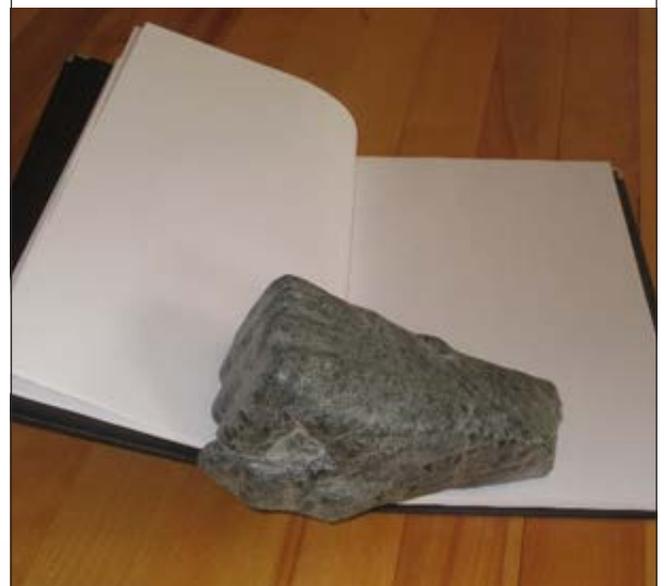
Le changement progressif est ciblé de sorte à favoriser le vieillissement chez soi et à créer un système de soutien et de services plus holistique, coordonné et qui intervient en amont afin d'aider les aînés tant aujourd'hui que demain.

Transformer les systèmes de santé et de services sociaux permettra de mieux répondre aux besoins d'une société vieillissante. La mise en œuvre du plan d'action, ancré dans les déterminants sociaux de la santé, les approches en amont de la santé et du mieux-être et les collectivités amies des aînés, amènera le changement à l'île.

L'idée que le système de santé officiel *fait partie* de la solution, mais n'est pas la solution *en soi*, est au cœur du plan d'action.

Le système de santé du Canada n'a pas été construit pour répondre aux besoins de la population vieillissante, mais plutôt pour traiter les cas graves, fournir des soins épisodiques. Il n'est pas apte à gérer des troubles de santé complexes et chroniques. Comme l'explique l'Association médicale canadienne (2016), « le système de santé du Canada n'a pas été construit pour relever les défis posés par la population vieillissante. » (*Portrait des soins de santé aux aînés au Canada*, p. 4).

Cette photo, prise par un aîné et son aidant, illustre un souhait et la « volonté d'un vrai changement ».



Commentaires des participants

AÎNÉS, PERSONNES QUI APPROCHENT DE LA RETRAITE ET AIDANTS

Des aînés, des personnes qui approchent de la retraite et des aidants ont pris ces photos pour se faire entendre, et leur voix constitue les assises du plan d'action. Voici quelques-uns des nombreux commentaires intéressants reçus :

- Les soins officiels et informels peuvent être coûteux, tant sur le plan monétaire que social.
- Il pourrait être plus facile de s'orienter dans le système de santé actuel.
- Le système de santé et de mieux-être devrait continuer d'intégrer les services dans tout le continuum des soins.
- Le système de santé et de mieux-être, y compris les ministères et les organismes publics et non gouvernementaux, devraient renforcer leurs partenariats afin de soutenir une société amie des aînés et des initiatives de vieillissement chez soi.
- Les politiques et les pratiques devraient continuer de tenir compte de la diversité de la population vieillissante de l'Île-du-Prince-Édouard.

LA VOIE À SUIVRE

AÎNÉS, PERSONNES QUI APPROCHENT DE LA RETRAITE ET AIDANTS

Les aînés, les personnes qui approchent de la retraite et les aidants ont souligné des aspects du système qui fonctionnent bien et d'autres qui sont à revoir. Beaucoup étaient d'avis qu'il était fort nécessaire d'améliorer le soutien aux aidants informels, car le bien-être des aidants a une incidence sur celui des personnes qui dépendent d'eux. Enfin, les aînés, les personnes qui approchent de la retraite et les aidants ont dit souhaiter que le système soit mieux intégré de sorte que toutes ses composantes fonctionnent de pair.

GROUPES DE SOINS

Grâce à leurs analyses SOAR et des intervenants, les groupes de soins ont joué un rôle crucial dans l'élaboration du plan d'action.

Les commentaires des groupes de soins sont venus compléter les renseignements obtenus auprès des aînés, des personnes qui approchent de la retraite et des aidants. Leurs analyses ont permis de cerner les thèmes suivants :

- Accent mis sur l'amélioration de la formation sur la santé, le mieux-être et le vieillissement.
- Inclusion de technologies fondées sur des données probantes.
- Amélioration des communications et de la collaboration entre tous les segments du système de santé et de mieux-être.
- Lutte contre l'âgisme et promotion de la diversité.



LA VOIE À SUIVRE GROUPES DE SOINS

Les groupes de soins ont clairement démontré ce qui fonctionne bien et où des améliorations sont possibles. Le thème général était le besoin d'adopter une

approche plus globale et préventive d'intervention en amont axée sur la personne, allant au-delà du système de santé et de mieux-être.



Promouvoir le mieux-être, préserver la santé

Vision et mission

Les **énoncés de vision et de mission** reflètent l'apport des intervenants clés qui ont pris part à l'élaboration du plan d'action, y compris des aînés, des personnes qui approchent de la retraite et des aidants de l'Île.

Un système de santé et de services sociaux ami des aînés qui fait la promotion du mieux-être et favorise le maintien de la santé.



MISSION

Les aînés insulaires sont aptes à se prendre en main, respectés, estimés et intégrés à la société grâce à un système ami des aînés qui œuvre en amont. Les Insulaires vivent dans une province qui fait la promotion du mieux-être et favorise le maintien de la santé.

VISION

L'amélioration de la santé et du mieux-être des aînés insulaires repose sur quatre GRANDES PRIORITÉS porteuses de changement.

Après des recherches et consultations poussées, on a cerné les grandes priorités porteuses de changement qui vont permettre la concrétisation de la vision et de la mission du plan d'action de façon responsable, transparente et viable.





GRANDE PRIORITÉ 1

Concevoir et mettre en œuvre des initiatives de vieillissement chez soi de type *À la maison d'abord*.

- Par *À la maison d'abord*, on entend des politiques et des pratiques qui favorisent le vieillissement chez soi et dans la collectivité.
- Pour ce faire, on peut apporter des améliorations aux services et soutiens à domicile, communautaires et de longue durée.

GRANDE PRIORITÉ 2

Adopter une approche de collectivités, logements, milieux de travail et établissements de soins de santé amis des aînés.

- Par amis des aînés, on entend des principes qui permettent à toute personne de vivre en sécurité, de rester en santé et de demeurer socialement engagée.
- Les intervenants ont cerné les caractéristiques suivantes des collectivités amies des aînés : inclusion, respect, accessibilité, communications, sensibilisation, diversité et lutte contre la stigmatisation.

Grandes priorités

GRANDE PRIORITÉ 3

Lutter contre l'âgisme et soutenir le vieillissement actif.

- Par âgisme, on entend les préjugés associés à l'âge qui peuvent se traduire par des préjudices ou de la discrimination.
- Le vieillissement actif fait référence à l'activité physique, mais aussi aux contacts sociaux et à la stimulation mentale; il comprend le soutien et le maintien du mieux-être, qui a une incidence sur la santé tant physique que sociale, mentale et spirituelle.

GRANDE PRIORITÉ 4

Soutenir les interventions en amont pour influencer sur les déterminants sociaux de la santé.

- Les interventions en amont ne s'intéressent pas uniquement aux causes physiques de la maladie, mais aussi à ses causes sociales. Elles sont liées à bon nombre des déterminants sociaux de la santé.
- Les interventions en amont favorisent la santé, préviennent les maladies et influent sur les facteurs sociaux de la santé et du mieux-être.

1

Concevoir et mettre en œuvre des initiatives de vieillissement chez soi de type *À la maison d'abord*.

Grandes
priorités

Objectif : Offrir des services aux aînés pour qu'ils puissent rester à la maison et vieillir chez eux.

Mesures recommandées dans un cadre de trois ans

Soutenir les aînés insulaires pour leur permettre de retourner en toute sécurité à la maison après une hospitalisation grâce au renforcement des soins de rétablissement à l'Île-du-Prince-Édouard.

Fournir davantage de soutien aux aidants par un recours accru aux services de relève existants.

Améliorer l'accès aux soins de longue durée par l'ajout de 100 lits au cours des deux prochaines années, et entreprendre une analyse globale des besoins à venir à cet égard.

Mettre en œuvre la technologie d'évaluation et de planification des soins fondées sur des données probantes (InterRAI) à l'Île-du-Prince-Édouard pour les soins à domicile.

Améliorer l'accès aux soins pour les aînés fragiles qui ont des besoins complexes et soutenir les personnes pour qu'elles restent dans leur collectivité.

Utiliser le programme de santé mobile intégré pour offrir du soutien supplémentaire aux aînés afin qu'ils restent chez eux en misant sur le savoir-faire des ambulanciers paramédicaux, des infirmières et d'autres travailleurs de la santé.

S'appuyer sur les réussites des équipes ressources pour la santé mentale des aînés et du Programme provincial de gériatrie pour mieux répondre aux besoins des aînés insulaires.

Explorer des façons de soutenir davantage les aidants grâce à de nouvelles initiatives.

Renforcer la compréhension au sein du système de santé des exigences particulières aux cas de démence et cerner les occasions de soutenir le nombre croissant de personnes qui en sont atteintes et leurs aidants.

Continuer à participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la Stratégie nationale sur la démence pour veiller à ce qu'on réponde aux besoins des Insulaires.

Explorer la création d'un programme d'accompagnement des aînés pour offrir davantage de soutien social et à domicile aux aînés dans la collectivité.

2

Adopter une approche de collectivités, logements, milieux de travail et établissements de soins de santé amis des aînés.

Grandes priorités

Objectif : Intégrer les principes des collectivités amies des aînés aux futures politiques et pratiques. Ces principes, tant au sein du système de santé qu'à l'extérieur de celui-ci, favorisent le mieux-être et le maintien de la santé grâce à des aménagements inclusifs qui stimulent les contacts sociaux.

Mesures recommandées dans un cadre de trois ans

Revoir les politiques d'évaluation du financement des soins de longue durée pour assurer un juste équilibre entre les coûts des soins de longue durée aux aînés et les besoins des conjoints qui continuent à vivre dans la collectivité.

Aider les aînés insulaires et leurs aidants à accéder aux renseignements et à s'orienter au sein du système de santé.

Reconnaître les collectivités amies des aînés par la création d'un programme de reconnaissance provincial.

Améliorer la formation et la sensibilisation des travailleurs de la santé dans le domaine de la santé et du mieux-être des aînés.

Améliorer la formation spécialisée en gériatrie et sur la démence à l'intention des fournisseurs de soins de santé qui appuient les aînés et leurs aidants.

Renforcer les initiatives amies des aînés dans les hôpitaux et autres établissements de soins.

Explorer les occasions d'étudier la transition des soins aux établissements de soins de longue durée.

Concevoir, en collaboration avec le ministère de la Main-d'œuvre et des Études supérieures, un programme qui informe les employeurs des avantages d'embaucher et de maintenir en poste les travailleurs âgés.

Fournir, en collaboration avec le ministère de la Main-d'œuvre et des Études supérieures, une formation supplémentaire aux employés de Compétences Î.-P.-É. et aux fournisseurs de services d'aide à l'emploi pour aider les aînés et les personnes qui approchent de la retraite à trouver un emploi.

Promouvoir le programme Nouveaux Horizons pour les aînés financé par le gouvernement du Canada et en soutenir le processus de demande. Il s'agit d'un programme de subventions aux organisations qui soutiennent les personnes de 55 ans et plus qui veulent avoir une incidence sur la vie des autres et au sein de leur collectivité.

3

Lutter contre l'âgisme et soutenir le vieillissement actif.

Grandes
priorités

Objectif : Insister davantage sur le vieillissement actif et promouvoir des initiatives de lutte contre les stéréotypes afin d'améliorer le mieux-être des aînés insulaires.

Mesures recommandées dans un cadre de trois ans

Aider les aînés insulaires à être plus actifs et socialement engagés en incluant la notion du vieillissement actif dans le Programme de subventions pour le mieux-être du ministère de la Santé et du Mieux-être.

Amener les collectivités de toute la province à participer à l'élaboration d'une campagne médiatique présentant le vieillissement sous un jour positif.

Lancer une campagne de santé et de mieux-être axée sur le vieillissement actif grâce à la consolidation de partenariats avec le secteur des sports et des loisirs et d'autres organisations communautaires à l'Île-du-Prince-Édouard.

Promouvoir l'intégration précoce des soins palliatifs, des traitements qui prolongent la vie et de la planification préalable des soins.

Explorer, en collaboration avec le ministère de la Main-d'œuvre et des Études supérieures, la possibilité d'inclure les personnes de 65 ans et plus au programme Passeport pour l'emploi de Compétences Î.-P.-É. Passeport pour l'emploi aide les chômeurs âgés à acquérir les compétences professionnelles et les techniques de recherche d'emploi dont ils ont besoin pour réintégrer la population active. Actuellement, ce programme s'adresse strictement aux personnes de 55 à 64 ans.

Promouvoir les occasions de bénévolat pour les aînés insulaires.

Élaborer et mettre en œuvre un programme de formation Rapprocher les générations afin de promouvoir le vieillissement en santé et de lutter contre les stéréotypes liés à l'âge.

Effectuer des recherches sur les obstacles à l'emploi chez les travailleurs âgés et explorer les possibilités d'y remédier afin de favoriser l'intégration ou la réintégration des personnes de 55 ans et plus à la population active.

4

Soutenir les interventions en amont pour influencer sur les déterminants sociaux de la santé.

Grandes priorités

Objectif : Promouvoir la santé et le mieux-être des aînés insulaires par la reconnaissance des facteurs sociaux qui influent sur la maladie et façonnent leur expérience de celle-ci.

Mesures recommandées dans un cadre de trois ans

Explorer des options de logement novatrices pour les aînés dans le contexte du plan d'action provincial sur le logement.

Investir dans de nouvelles unités de logement pour les aînés, tel qu'annoncé dans le discours du budget 2018-2019.

Explorer des initiatives novatrices de stimulation des contacts sociaux pour les aînés.

Mettre l'accent sur les initiatives de promotion de la santé pour prévenir les maladies chroniques et améliorer la santé mentale.

S'associer au ministère de la Main-d'œuvre et des Études supérieures pour explorer diverses options d'intégration au marché du travail pour les aînés.

Concevoir des services communautaires novateurs au sein des réseaux de soins primaires de la province pour soutenir le vieillissement en santé et les personnes qui vivent avec un trouble chronique.

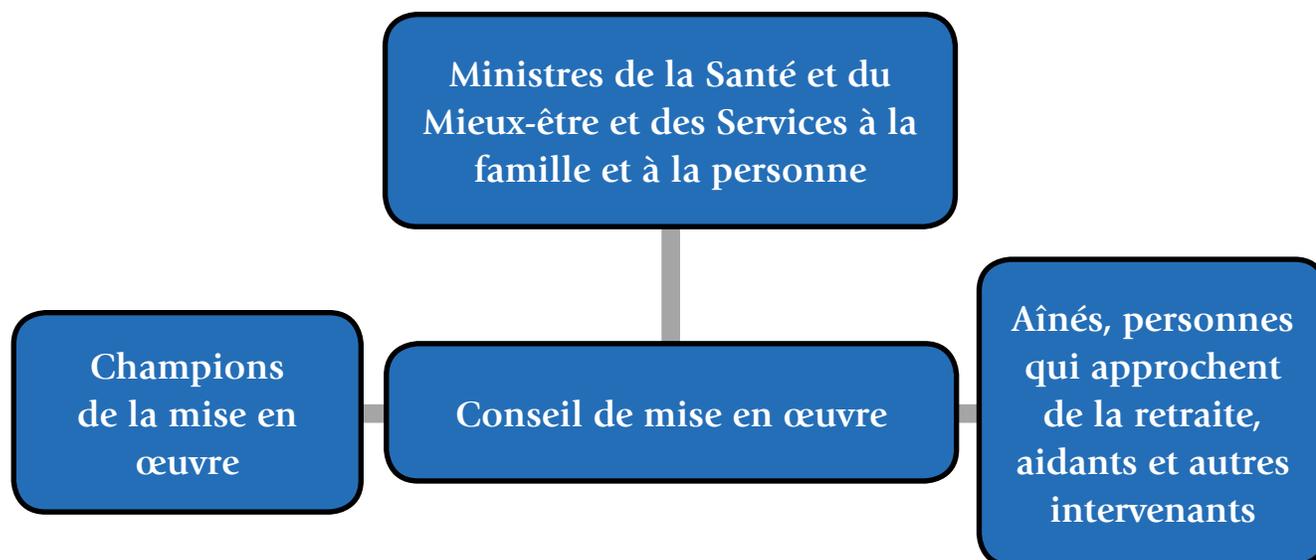
Miser sur le succès de l'initiative pour l'autonomie des aînés.

Lancer une campagne publique pour accroître la sensibilisation aux facteurs de risque et aux signes précurseurs de la démence.

Explorer les occasions de concevoir des initiatives d'apprentissage continu pour veiller à ce que les aînés obtiennent le soutien nécessaire pour cultiver et partager leurs connaissances et leur expérience.



Conseil de mise en œuvre APPEL À L'ACTION



Afin de veiller à la concrétisation de la vision et des mesures établies dans le plan d'action, un conseil de mise en œuvre sera créé. Le ministère de la Santé et du Mieux-être et le ministère des Services à la famille et à la personne en assumeront conjointement la présidence. Le conseil dressera un plan annuel pour explorer les possibilités de concrétisation des mesures cernées. Il déposera tous les ans un rapport devant les ministres de la Santé et du Mieux-être et des Services à la famille et à la personne afin de rendre compte des progrès par rapport au plan annuel.

Les champions de la mise en œuvre communautaire interagiront également avec le conseil. Les champions, qui seront issus de la collectivité, devront faciliter la mise en œuvre des mesures nécessaires à la concrétisation de la vision du plan d'action. Le conseil veillera en outre à ce que les aînés, les personnes qui approchent de la retraite et les aidants de l'Île aient encore l'occasion de s'exprimer afin d'étayer le travail du gouvernement en vue d'améliorer la santé et le mieux-être des Insulaires.



Promouvoir le mieux-être, préserver la santé



CONCLUSION

Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard s'engage à promouvoir le mieux-être et à préserver la santé de toute la population insulaire.

On s'est tourné vers les aînés, les personnes qui approchent de la retraite et les aidants pour jeter les bases du présent plan d'action. Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard s'engage à promouvoir le mieux-être et à préserver la santé de toute la population insulaire. Pour ce faire, un éventail d'intervenants, au sein du gouvernement et ailleurs, doivent travailler de pair.

Il est important d'avoir un plan d'action provincial pour les aînés, les personnes qui approchent de la retraite et les aidants afin d'assurer le déploiement stratégique des politiques et pratiques en santé et mieux-être selon un cadre fondé sur des données probantes, conçu avec l'aide des aînés, des personnes qui approchent de la retraite et des aidants de l'Île, et en tenant compte de l'expérience de tous les Insulaires et des particularités de leur quotidien.

La vision énoncée dans le plan d'action est progressive et conforme aux autres visions en matière de santé et de mieux-être établies au sein du gouvernement.

En voici quelques-unes :

- *La santé pour tous les Insulaires*, médecin hygiéniste en chef, 2016
- *Habiliter les personnes et les familles à vivre de façon sûre et saine et à cultiver des liens au sein de la collectivité*, ministère des Services à la famille et à la personne, 2018
- *Un système de santé unique favorisant l'amélioration de la santé des Insulaires*, Santé Î.-P.-É., 2017
- *Les Insulaires vivent une vie plus saine, plus productive, plus satisfaisante et plus longue*, ministère de la Santé et du Mieux-être, 2015

Le document *Promouvoir le mieux-être, préserver la santé – Un plan d'action provincial pour les aînés, les personnes qui approchent de la retraite et les aidants de l'Île-du-Prince-Édouard* décrit des idées et initiatives qui permettront d'améliorer la santé et le mieux-être des aînés de la province. En mettant à profit les données recueillies et le contact continu avec les intervenants et les groupes pertinents, le plan d'action fournit un cadre d'orientation au gouvernement.

Il suffit de peu pour accomplir de grandes choses



Il est important d'avoir un plan d'action provincial pour les aînés afin de veiller au déploiement stratégique des politiques et pratiques en santé et mieux-être selon un cadre fondé sur des données probantes, conçu avec l'aide des aînés, des personnes qui approchent de la retraite et des aidants de l'Île, et en tenant compte de l'expérience de tous les Insulaires et des particularités de leur quotidien.

L'Île au cœur vaillant

Le plan d'action est pour le bien de toute la population insulaire. Ensemble, nous pouvons changer les choses. C'est maintenant qu'il faut agir.

www.princeedwardisland.ca/fr/seniors-health

